



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

AMÉNAGER DES RUES APAISÉES

MIEUX PARTAGER L'ESPACE POUR CONCILIER ACCESSIBILITÉ, CONVIVIALITÉ ET SÉCURITÉ

- Pourquoi aménager des rues partagées ou des rues étroites ?
- Quelles étapes suivre pour planifier des rues adaptées à nos milieux de vie ?
- Comment faire les bons choix aux bons endroits ?
- Quelles mesures mettre en œuvre pour relever les obstacles et défis rencontrés ?

ACCOMPAGNEMENT

Votre municipalité désire réviser sa planification pour améliorer la sécurité des espaces publics ? Vos services se questionnent sur les possibilités offertes pour améliorer la convivialité des rues ? Vous souhaitez vous assurer qu'un projet d'aménagement atteindra réellement ses objectifs ?

Que votre projet porte sur une rue, sur un quartier ou sur l'ensemble de votre territoire, l'accompagnement offre une formule souple pour vous outiller dans sa planification, sa définition et sa mise en œuvre :

- Évaluer et bonifier les documents de planification municipaux selon l'approche des rues apaisées
- Guider le démarrage d'un projet de rue apaisée (planification, évaluation, mobilisation, etc.)
- Formuler un avis critique sur un concept proposé
- Rechercher des solutions d'aménagement et d'exploitation favorables aux rues apaisées

CONSEIL

Votre municipalité souhaite identifier des rues à réaménager ? Vous désirez explorer des scénarios d'aménagement pour créer des rues apaisées ou encore trouver des aménagements transitoires pour adoucir le changement ?

L'équipe de Vivre en Ville vous offre une gamme de services pour stimuler l'innovation dans la conception de vos rues et assurer une mise en œuvre cohérente.

Exemples de mandats possibles à l'échelle d'une municipalité, d'un quartier ou d'une rue :

- Réaliser une analyse du potentiel d'intervention et des contraintes à surmonter, en lien avec une vision urbanistique
- Produire un concept d'aménagement préliminaire
- Proposer des mesures d'aménagement transitoires



POUR PLUS DE DÉTAILS : VIVREENVILLE.ORG/RUES

3 FORMULES PROPOSÉES

CONFÉRENCE ▶ 45 à 60 minutes suivies d'une période de questions

ATELIER DE FORMATION ▶ 2 à 5 heures ponctuées de questions et discussions/débats

ATELIER DE MISE EN ŒUVRE ▶ 3 à 7 heures sur un projet précis ou un plan en élaboration

ATELIERS

AMÉNAGER DES RUES APAISÉES : QUELLES POSSIBILITÉS EXPLORER ET COMMENT S'Y PRENDRE ?

- **Atelier de formation** présentant les étapes à suivre pour planifier et mettre en œuvre des rues apaisées
- Des exemples de bonnes pratiques et des mesures à considérer pour la mise en œuvre de rues apaisées sur votre territoire

DES RUES APAISÉES : PASSER À L'ACTION DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

- **Atelier de mise en œuvre** conçu sur mesure, en partie ou totalement autour de vos projets pour identifier les aménagements potentiels et élaborer une stratégie d'intervention
- Approche interactive mettant à contribution des compétences diversifiées de l'équipe de Vivre en ville

DE RUES CONVENTIONNELLES À RUES APAISÉES : TESTER LE CHANGEMENT

- **Atelier de mise en œuvre** visant à identifier des mesures simples à mettre en place pour changer les comportements
- Idées et repères pour préparer la mise en œuvre des mesures transitoires

CONFÉRENCES

RUES APAISÉES : REPÈRES ET MESURES INSPIRANTES

Vue d'ensemble et expériences inspirantes pour passer à l'action

- Les rues apaisées : éventail des solutions possibles et leurs différences en termes de principes, d'usages et de mise en œuvre
- Pour qui, pourquoi ? Miser sur les bénéfices complémentaires des rues apaisées
- Comment ont-ils relevé les défis : accessibilité universelle, animation, entretien, acceptation du changement, etc.

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE RUES APAISÉES : DÉMARCHE ET OUTILS

Différentes approches de partage et de répartition de l'espace pour des rues plus sûres, plus conviviales et plus accessibles à l'ensemble des usagers

- De la planification à la mise en œuvre, les bons coups à répéter et les erreurs à éviter
- Les différentes étapes de planification : faire les bons choix au bon endroit pour un projet adapté à son contexte d'implantation
- Obstacles et défis : quels moyens pour les relever ?

Les activités d'accompagnement et de formation ainsi que les publications associées ont été conçues dans le cadre du projet *Rues étroites et rues partagées : référence de conception pour les collectivités québécoises*, financé par le ministère des Transports du Québec, dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière.



POUR UNE PROPOSITION ADAPTÉE À VOS BESOINS

AMÉLIE CASTAING, Responsable Formations | amelie.castaing@vivreenville.org | 514.394.1125 #209

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet pour plus de détails : vivreenville.org/formation

info@vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK

870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9

T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4

T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200-A, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9

T. 819.205.2053